

ENSEIGNEMENT**Rythmes scolaires : une action organisée devant le Rectorat**

LIMOGES. Élus, parents et enseignants devant le Rectorat.

Une soixantaine de communes ont fait le choix d'utiliser l'opportunité qui leur est offerte par le code de l'Éducation de demander une dérogation à l'organisation des rythmes scolaires sur 4,5 jours.

C'est pour cette raison que près de cent personnes (élus parés de leurs écharpes, parents et enseignants de ces communes) se sont rendus mercredi au Rectorat de Limoges afin de remettre collectivement les demandes de dérogation au Recteur qui avait été préalablement informé confirme le conseiller général Philippe Breuil, maire de Magnat-l'Étrange.

Or selon Philippe Breuil, ce sont les hautes grilles fermées et la police nationale qui ont fait office

d'accueil des délégations communales. Le rassemblement s'est alors transformé en manifestation pour rejoindre la préfecture de Région avec l'espoir d'entrouvrir une porte de dialogue. Le secrétaire général de la préfecture a alors pris la décision d'accueillir une délégation de 30 élus, parents et enseignants. Le secrétaire général du rectorat à finalement rejoint le groupe.

L'État a bien voulu admettre que les circonstances et la géographie de certaines communes pouvaient être incompatibles avec la réforme proposée. Il a assuré la délégation de son engagement.

Le prochain CDEN est annoncé comme la prochaine étape décisive de mobilisation confirme Philippe Breuil. ■